

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 DDEEES 266 Avenants à convention avec divers organismes dans le cadre de l'appel à projets Emergence(s).

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015 par lequel Mme la Maire de Paris sollicite l'autorisation de signer des avenants à la convention 2012 DDEEES 213 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 3 joint à la présente délibération à la convention du 6 novembre 2012 avec l'Ecole Normale Supérieure pour le projet de recherche intitulé « Microfluidique pilotée par la lumière : applications pour la chimie et la biologie ».

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 3 joint à la présente délibération à la convention du 6 novembre 2012 avec l'Université Paris Diderot pour le projet de recherche intitulé « Mouvements collectifs de micro-organismes pour la production de bio-énergies et le contrôle de blooms ».

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 3 joint à la présente délibération à la convention du 19 novembre 2012 avec le CNRS - délégation Paris A pour le projet de recherche intitulé « Droit, Mobilisations, Discriminations. Questionnements sociologiques sur des évolutions contemporaines ».

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO